



12. L'éducation à la mobilité en milieu scolaire

Les équipes éducatives des écoles couëronnaises mènent de nombreuses actions de sensibilisation à la pratique cyclable (Emile et le serpent mobile, permis vélo...). Sensibiliser dès le plus jeune âge pour installer de nouvelles pratiques de mobilité dans la durée, tel est l'enjeu de l'éducation à la mobilité en milieu scolaire.

Dispositifs d'accompagnement pédagogique

De nombreux dispositifs pédagogiques à destination des écoles primaires sont mobilisables par les équipes éducatives.

Les écoles peuvent notamment bénéficier de l'offre pédagogique sur l'écomobilité proposée par Nantes Métropole. La collectivité s'appuie principalement sur Écopôle et son réseau de partenaires associatifs pour réaliser ces animations.

Le **dispositif national « Savoir rouler à vélo »** (SRAV) renforce ces actions avec un cursus d'apprentissage de la pratique cyclable, accessible aux élèves d'écoles élémentaires. L'objectif visé est une pratique autonome au collège.

Le programme Génération Vélo propose un accompagnement et des financements pour déployer le « Savoir Rouler à Vélo ». Pour en bénéficier, les collectivités doivent faire appel à des intervenants référencés. C'est le cas de deux associations présentes sur le territoire couëronnais : le Véloce Sport Couëronnais et Place au vélo.



Les écoles Anne-Frank et Léon-Blum adoptent la rue scolaire en 2023

L'écomobilité scolaire

Pour engager une démarche globale dans un établissement primaire visant à accompagner le changement des pratiques de mobilité pour venir à l'école, Nantes Métropole propose un dispositif d'écomobilité scolaire.

Ce dispositif prend en compte les enjeux d'éducation et de sensibilisation, mais également l'adaptation des stationnements à l'intérieur de l'école et l'apaisement des circulations aux abords des écoles.

Deux sites scolaires couëronnais ont bénéficié de ce dispositif : les écoles Paul-Bert en 2018 et Anne-Frank Léon-Blum en 2022-2023. Ces deux projets ont permis notamment de :

- créer des stationnements vélo dans l'enceinte des écoles,
- sécuriser les cheminements piétons
- déployer la première rue scolaire couëronnaise aux écoles Anne-Frank et Léon-Blum.

Toutes ces mesures ont été accompagnées par des projets pédagogiques menés sur les temps scolaires et périscolaires.

Les programmes d'écomobilité scolaire permettent d'enclencher une dynamique globale et partagée par tous sur les mobilités actives. Ils garantissent la prise en compte de tous les enjeux d'une mobilité apaisée pour se rendre à l'école.



Animation écomobilité scolaire « Émile, le serpent mobile »

